

- **Modifier**
- **Insérer**
- **Enlever**

## Article 14 – OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE

i) les prestations relevant de la spécialité en oto-rhino-laryngologie (DL) :

"	...	258274	258285	Examen stroboscopique des cordes vocales à l'aide d'un système optique rigide ou par fibroscopie avec ou sans enregistrement des mouvements avec caméra et magnétoscope	K	40	"
				"La prestation n° 258274 - 258285 n'est pas cumulable avec la prestation n° 257670 - 257681.			
"	-	<u>258974</u>	<u>258985</u>	<u>Examen anatomo-physiologique du laryngo-pharynx concernant la déglutition au moyen d'un scope flexible avec enregistrement vidéo, y compris le rapport de la provocation de la déglutition où au moins 2 substances et/ou consistances sont utilisées</u>	<u>K</u>	<u>40</u>	"

...